

Thématique	quels apports de l'acteur associatif dans les Plans de Développement Communaux ?
Date	10/12/2009
Lieu	Tanger
Nombre de participants	59 dont 27 femmes

La table ronde tenue le 10/12/2009 à Tanger a porté sur l'apport de l'acteur associatif dans les Plans de Développement Communaux. Et ce, en présence de 59 participants y compris 27 femmes.

Cette thématique entre dans le cadre des résultats du séminaire de lancement. Le thème a été choisi en raison de l'importance que requièrent les Plans de Développement Communaux dans la gestion de la chose publique à travers le royaume que ce soit par les élus ou par les représentants de la société civile.

La table ronde a été ouverte par des interventions relatives au sujet de la participation citoyenne et des Plans de Développement communaux. Ces interventions ont formé par la suite une plate forme avec l'objectif de clarifier la notion appliquée de la participation citoyenne, ses déterminants et ses conditions. Aussi, il s'agit d'un appel à un plaidoyer pour une participation citoyenne efficace et influente, surtout pour la mise en œuvre des PDC comme un aspect parmi d'autres dans la gestion publique.

Conclusion et recommandations :

- Il existe une nécessité pour les PDC ou n'importe quel programme relevant de la gestion de la chose locale, en termes :
 - D'accompagnement et de plaidoyer
 - De mise à niveau des associations et de leurs compétences
 - De construction d'un certain niveau de maturation leur permettant de pouvoir s'approfondir dans la résolution des problématiques de la chose locale.
- La diversité de visions, l'union peuvent présenter un avantage aux associations pour pouvoir devenir une force de proposition dans tt sujet intéressant la chose locale (PDC, etc.)
- L'EA avec d'autres institutions influentes peuvent plaider les réclamations de l'action associative et dans la prise d'initiatives pour remplir le manque à gagner dans les sujets liés à la gestion locale ;
- Il importe de mentionner l'absence d'un système de communication permettant d'unifier les visions et clarifier les soucis et objectifs des associations ;

- Il y a pas de signe d'une plate forme de coopération associations/communes de la part des élus communaux chose qui nécessite la prise d'initiative par les associations elles même qui doivent en parallèle essayer de résoudre amicalement les différents points de conflits ;
- Toutes les conditions existent pour une meilleure contribution à la gestion de la chose publique de la part des associations basée généralement sur les potentialités et compétences humaines.
- Il existe une crainte en rapport avec l'efficacité des PDC qu'est le manque de connaissances sur les vraies finalités mais aussi sur la méthodologie censée être plus participative (niveau bas d'instruction, conflits...etc.)